

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 16

Artikel: Souvenir du temps du "Sonderbund"
Autor: Duplessis / Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & Cie, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
Société Anonyme Suisse de Publicité
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont recues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 15 avril 1916 : Lettre printanière (Snob). — Souvenirs du temps du « Sonderbund » (Communiqué par Pierre d'Antan). — Débrouillez-vous ! — On crano'landstourne (Mare à Louis). — La neutralité suisse jugée par Napoléon III. — Avril (L. M.). — Les Autrichiens à Genève en 1813 (Petit-Senn). — La patrie (Sully-Prudhomme). — L'orache. — Incroyable !

LETTRE PRINTANIÈRE

Mon cher *Conteur*,

J'ai pour voisin un homme bien singulier. Il condamne une infinité de choses, où les autres gens trouvent leur plaisir. Il en veut surtout à ces arbres et arbustes d'ornement qui entourent d'ombre et de fraîcheur tant de jolies villas autour de notre ville. Quand il dit que ces plantes nous privent de soleil et de lumière, il parle avec une telle conviction qu'il semble presque avoir raison ; mais il a l'habitude de tout gâter par ses exagérations, si bien qu'on ne l'écoute guère. Ne va-t-il pas jusqu'à prétendre qu'un pommier, avec son feuillage plus clair, ses fleurs au printemps, ses fruits colorés en automne, réjouissent bien plus la vue qu'un thuya ou un Wellingtonia, dont la masse lui bouché l'œil, en même temps que sa nuance sombre lui attriste le cœur ? Une chose qui excite particulièrement sa rage, ce sont les laurelles, et l'on en a mis partout, jusque sous les arbres de nos petits bois d'agrément ! Mon original veut bien reconnaître qu'un ou deux buissons de laurelles, bien placés, donnent de l'élégance à une allée ou à un parc ; mais il enrage qu'on ait mis partout sous ses yeux ces masses compactes de feuilles glabres, sans découpures, sans dessin, sans vie, qui attristent l'âme par leur teinte sombre et leur uniformité. « Que ne mettez-vous à la place, s'écrie-t-il, des buissons de cassis ou de groseiller. Voilà de la vie et de la gaité ! et quel joli profit vous en retireriez. » « Profit », voilà au fond ce qu'il recherche notre homme. Ses théories esthétiques cachent en réalité de vulgaires préoccupations utilitaires. Il veut que la terre lui rapporte, et il entourera volontiers nos délicieuses villas de pommes de terre, de choux ou de poireaux. Il n'osait trop l'avouer, mais la guerre, qui nous oblige à quémander notre pauvre pitance, lui a donné un argument victorieux. Ce printemps, en particulier, il s'en donne à cœur joie contre les thuyas, les laurelles et les Wellingtonias de mon jardin. Il ne me laisse aucun repos, et je vais être obligé d'arracher tous mes jolis arbustes et de planter des haricots et des choux pour qu'il me laisse tranquille, car il n'y a pas de jour qu'il ne me répète sentencieusement : « Produisons chez nous tout ce que nous pouvons. Avec bien des maux, la guerre nous a apporté du moins cet enseignement. A quelque chose, malheur est bon ! »

Je sais sa leçon par cœur et je te la répète, parce qu'après tout mon original est un brave homme et qu'on peut toujours tirer quelque

profit à entendre exprimer une conviction honnête.

Reçois, mon cher *Conteur*, mes bonnes salutations.

SNOB.

La blanchisseuse de Rousseau. — C'était au commencement du XIX^{me} siècle ; un étranger, admirateur de Jean-Jacques Rousseau, se trouvant à Môtiers-Travers qu'habita longtemps le philosophe genevois, s'informe s'il n'y avait pas dans la localité quelque personne qui eût connu le grand homme et qui put donner sur sa vie quelques renseignements intéressants. On lui indiqua une bonne vieille, chez qui il courut aussitôt.

— Alors, ma bonne dame, vous avez connu Rousseau ? demanda-t-il.

— Oh ! oui, Mossieu, j'allais souvent chez lui ; c'est moi qui blanchissais la maison.

— Eh ! bien, racontez-moi quelque chose de lui.

— Oh ! pour sûr, c'était un bon homme, tout de même ; son linge était marqué J.-J. R. en coton bleu.

C'est tout ce que le touriste put tirer de la bonne vieille.

SOUVENIRS DU TEMPS DU « SONDERBUND »

On nous communique obligéamment quelques lettres du colonel Duplessis, à son fils.

Louis Duplessis-Gouret était né à Rolle en 1802. Volontaire à 18 ans, au 4^{me} régiment suisse de ligne, il en sortit après 10 ans de services, avec le grade de lieutenant de grenadiers. Rentré en Suisse, il fut secrétaire de l'inspecteur des milices, puis instructeur. Quand le Sonderbund éclata, il était lieutenant-colonel. Il fit la campagne en cette qualité et fut major de place à Fribourg. Il mourut en 1854, à la suite d'une amputation de la cuisse.

Deux de ses lettres peuvent tout particulièrement intéresser nos lecteurs. Voici la première :

Fribourg, le 22 novembre 1847.

Mon cher fils,

Il y a longtemps que je voulais t'écrire pour te donner quelques détails sur notre expédition, mais je n'ai pas eu le temps jusqu'à présent.

Comme tu sais, je suis parti le jeudi 11^{me} courant, de Lausanne ; arrivé à Moudon, j'appris que toutes les troupes en étaient parties et s'étaient dirigées sur Romont, canton de Fribourg ; et tout de suite je me suis mis en route pour Romont, où je suis arrivé pendant la nuit, par un épais et froid brouillard.

Le vendredi 12, je commandais les avant-gardes et les avant-postes ; il faisait un épais brouillard ; tous les villages où nous passions étaient complètement déserts ; nous n'avons pas rencontré d'ennemis. Dans la soirée du 12, nous avons bivouqué à Matran. Nos avant-postes étaient vis à vis ceux de l'ennemi ; la nuit était pluvieuse. C'est pendant cette nuit du 12 au 13 que nous avons tiré les premiers coups de fusil avec l'ennemi, mais c'était seulement des rencontres de patrouilles.

Le samedi 13, deux bataillons et une compagnie de carabiniers reçurent l'ordre de se porter en avant et de repousser les avant-postes ennemis ; la fusillade quoique vive n'eut pas grand effet. A une heure après-midi, nous étions au village de Cormoran en face de la redoute de Bertigny et en vue de Fribourg ; il y eut un armistice demandé par le Conseil d'Etat de Fribourg et accordé par notre Général. A quatre heures du soir, l'armistice a été rompu par quelques coups de fusil et le combat a commencé et a duré jusqu'à nuit close.

Tandis qu'une partie de nos troupes attaquaient le fort de Bertigny, une autre partie chassaient la landsturm et les troupes fribourgeoises qui occupaient un bois. Les balles, la mitraille, les boulets, les obus et les grenades sifflaient à nos oreilles de tout côté.

Le combat a été vif, mais sans résultat définitif à cause de la nuit. Les Vaudois ainsi que les Fribourgeois se sont bravement battus. Nous avons eu une quinzaine de tués et 40 à 50 blessés.

Le samedi 13 jour du combat, nous avons bivouqué à Cormoran, dans nos positions et le dimanche matin Fribourg s'est rendu. Nous y sommes entrés le même jour.

J'ai été bien fatigué des bivouacs dans la boue, mais je suis un peu remis, je ne suis plus jeune pour supporter facilement ces fatigues-là.

Je suis ici major de place, et quoique très occupé je me trouve bien et au chaud.

J'espère que tu suis toujours tes études avec zèle.

Je n'ai pas écrit aujourd'hui à maman, je lui écrirai après-demain.

Adieu, mon cher fils, je t'embrasse, ainsi que maman et le grand papa.

DUPLESSIS,
Lt col. féd.

J'ai été trois jours à cheval, je me suis horriblement écorché.

La seconde lettre datée de Thoune, intéressera peut-être, à cette époque de l'année où se font les examens, les nombreux écoliers qui se plaignent de l'injustice du sort. On y trouvera aussi une appréciation, encore actuelle, du caractère de nos Confédérés suisses allemands.

Thoune, le 13 juillet 1848.

Mon cher fils,

J'ai su par les lettres de ta mère que tu as réussi dans les examens et que tu as monté en classe. J'attendais cela de toi et je suis satisfait de ce succès. Tu t'attendais à recevoir un prix et ton attente déçue t'a fort affligé, au point de te mettre en colère et d'altérer ta santé ; plus tard on t'a appris que tu aurais un accessit. Il est vrai que tous tes bulletins de l'année étaient fort beaux et que tu pouvais en toute justice espérer une petite distinction ; mais il faut bien te rappeler, mon cher enfant, que les hommes ne sont pas toujours justes appréciateurs des peines qu'on se donne et qu'il faut savoir se passer de leurs louanges. Quand tu as travaillé avec zèle et application, que tu as réussi dans

tes études et dans de qu'on exige de toi, alors le contentement intérieur que tu éprouves et le plaisir que tu procures à tes parents doit être ta plus douce récompense ; il faut savoir de bonne heure se passer des louanges des hommes. D'ailleurs, il faut toujours se dire : « *J'ai bien fait, il est vrai, mais j'aurais pu faire mieux encore.* » Quant à moi, je tiens fort peu aux prix qu'on pourrait te donner ; il me suffit de savoir que tu fais bien.

Il te faut profiter de tes vacances pour te faire du bien ; fais quelques promenades ou quelques exercices en plein air pour fortifier ta santé ; nourris-toi bien et dors bien. Tâche aussi de consacrer chaque jour quelques instants pour te préparer sur le grec.

Je me porte assez bien quoique fort occupé. Je remplis ici un rôle secondaire qui ne me plaît pas trop, non plus que le système suivi pour cette école ; le respect pour les individus, ainsi que la démocratie ne sont pas encore bien développés chez nos Confédérés allemands. Si j'avais su tout cela, je n'aurais pas accepté cette mission. Aussi, outre le plaisir que j'aurai à vous revoir tous, j'attends avec impatience le moment de lâcher ce service, ce qui aura lieu à la fin du mois, je ne sais encore quel jour.

Tu me feras plaisir de m'écrire toi-même une lettre, en me donnant les petits nouveaux qui pourront m'intéresser, surtout ceux de la maison, que tu as soin, sans doute de surveiller.

Embrasse ta mère et le grand-papa pour moi, salue aussi Fanchette, et moi, mon cher Théophile, reçois mes amitiés et mes embrassements.

Ton père,

DUPLESSIS,

Lt col. féd.

(Communiqué par PIERRE D'ANTAN.)

Débrouillez-vous !

Le fait n'est pas très vieux. Un cultivateur veuf, d'une fortune aisée et déjà d'un certain âge, s'est épris, il y a environ un an, d'une jeune fille de dix-huit ans, qui a consenti à l'épouser.

Six mois après, le fils que le veuf remarié avait eu d'un premier lit, s'éprend à son tour non d'une personne de son âge, comme vous le supposez, mais de la mère encore jeune, de la nouvelle femme de son père.

Il obtient, non sans peine, de son père, l'autorisation d'épouser la belle-mère de celui-ci.

Voilà donc un père gendre de son fils et une épouse qui devient non seulement belle-fille de son propre beau-fils, mais encore belle-mère de sa mère, qui, elle-même, se trouve être la belle-fille de sa fille, tandis que le mari de celle-ci est le beau-père de sa belle-mère et beau-père de son père.

On frémît en songeant aux complications des degrés de parenté s'il survient des enfants.

ON CRANO LANDSTOURME

ÉTANT trâi dein on pâilo, que dèvesâvant de la guïra : lo premi l'etâi on coumandant de l'élite, lo second on coumandant de la landwehr et lo derrâi lo major d'on bataillon d'au landstourme. Sè rebriquant ti le trâi et sè coienâvant su lau sordat. Voliâvant ti que lau z'hommo sýant pe crâno que l'è z'au-tro.

Lo premi desâi :

— Vo dio que tsi no ein a min à l'élite : quin z'hommo, bon Dieu d'au ciè ! dzouveno et asse vi que dâi z'etâiair. Faut lè vère quand fant lo pas de pararda. Pouant lèva la piauta tant qu'à la voûta d'au Tunnet ! On sarai dza fotu se on n'avâi pas clli l'élite.

Lo coumandant de la landwehr fasâi dinse :

— Clliau de l'élite sant crâno se on vâo, mâ

vâlant pas lè sordâ de la landwehr. Po pouâi soteni et doûrâ grand' temps, ein a min à leu. Reinvessant tot devant leu : l'âodrant queri lo diâblio tant qu'en einfè se faillâi — mîmameint pe lèvè. Et po teri ! Qu'in z'hommo suti ! N'è pas leu que manquerant dâi z'aréopliane, se on lau baillive dâi cartouche. Vo dio, vive la landwehr !

Adan lo major d'au landstourme lau dit assebin :

— Oï, vo z'âi bin résen ti lè dou : l'élite et la landwehr sant crâno et sarant bin lè meillâo sordâ d'au payi... se lâi avâi pas lo landstourme. Lè landstourmié l'è cein que l'è dâi corps ! Faut vêre clliau bré et clliau bissex ! Avoué onna corda à niâo monterant tant qu'âo ciè. Rein ne lè z'epouâire que lè petit bocon et lè boteille trau bassette. Lâi a pas, mâ l'è dâi rido guierrié.

Et dinse prau grantenet, que ti lè trâi l'êim parâvant lau z'hommo.

Po fini, ein a ion que fâ :

— Eh bin ! on va vêre. No faut frémâ à veingt francs. On va fêre à veni ice trâi sordâ : ion de l'élite, ion de la landwehr et ion d'au landstourme. Sein lau rein dere, on va teri ein catson on coup de pistolet dein on carro d'au pâilo et on lè guegnâi bin adrâ po vêre quô l'è que l'âo moïn pouâre.

D'autrâi menute aprî lè trâi sordâ étant quie, dein lo pâilo : on galé dzouveno de l'élite, on vîhio cocardié de la landwehr, et on landstourmié.

Lo premi coumandant fâ : « *Gardavo !* », et lè trâi sordâ sant restâ que sein budzi, quemet se l'irant moo de poueinta. Adan l'autro coumandant va per derrâ et tot d'au coup, sein fêre asseimblant de rein, tire on coup de pistolet... boum !

L'è adan que l'a faliu vêre oquie : lo sordâ de l'élite, d'onna cambâiâ l'avâi châotâ pè la fenêtra et l'etâi tsesâ dein on panâ à martsî à onna fenna que veindâ dâi z'âo ; l'hommo de la landwehr l'avâi fotu lo camp d'au tant que pouâve éteindre pè la porta que l'etâi dza eintrebêchâ, ein reinvesseint on gapion que l'avâi oû d'au bri et que vgnâi vêre po le fotre à l'ameinda. Ne restâ que lo landstourmié que sè tegnâi adi asse râi qu'on paufer, sein peliounâ, ein atteindeint que lo major lâi ausse coumandâ : « *Repos !* »

Adan lè z'officié l'ant bramâ : « *Vive lo landstourme et lè landstourmié !* »

Le diant qu'on va ein einvouyî pè Porrentruy.

MARC A LOUIS.

LA NEUTRALITÉ SUISSE JUGÉE

PAR NAPOLÉON III

Les événements actuels donnent un intérêt tout particulier aux passages suivants d'une brochure écrite en 1833 par Louis-Napoléon Bonaparte — plus tard Napoléon III — alors qu'il était en séjour dans son château d'Arenenberg (Thurgovie). Ce n'est pas, toutefois, que nous, Suisses, vieux républicains, allions chercher avis au près d'un monarque. Nous savons bien ce que nous avons à faire et ne voulons d'autres conseillers que nous-mêmes. Mais, comme nous le disons plus haut, il est certains points touchés dans la brochure en question qui sont intéressants à relever, en ce moment-ci, surtout.

On ne peut être neutre que de deux manières, disait Louis-Napoléon, ou en armant pour défendre son territoire s'il était attaqué, ou en considérant son pays comme un cadavre sur lequel tout le monde peut marcher impunément. Cette dernière politique ne conviendra, j'espère, jamais à la Suisse. Il faut donc adopter la neutralité armée. Mais celle-ci oblige à traiter en ennemis tous ceux qui voudraient s'approcher des frontières.

Plus loin, l'auteur dit ceci :

C'est l'intérêt de la défense qui lie la France

à la Suisse ; c'est l'intérêt de l'attaque qui peut rendre la Suisse importante pour les autres puissances. Le premier est un intérêt permanent ; le second n'est que passager et de caprice.

Plus loin encore :

Pour un petit Etat, le fantôme de neutralité n'est qu'une chimère qu'on embrasse avec plaisir, parce qu'elle cache les dangers d'une position difficile ; mais en effet elle ne protège nullement l'indépendance.

Continuons les citations :

EH ! pourquoi un peuple libre resterait-il spectateur indifférent s'il s'élevait une lutte opinionnaire entre la cause de la liberté et celle de l'esclavage ? Pourquoi la Suisse resterait-elle inactive, lorsque le triomphe de l'une assurerait son indépendance ; lorsqu'au contraire le triomphe de l'autre la remettrait sous un joug de fer ?

Puis après avoir parlé des alliances que son propre intérêt — tel, du moins, que le concevait l'auteur — dictait à la Suisse, il poursuit :

Je sais que, malheureusement, le bonheur rend égoïste. Quelques Suisses croient que séparés du reste de l'Europe par leurs institutions et par leurs montagnes, ils pourraient rester tranquilles au milieu d'un bouleversement général. Qu'ils se détroupent : toute l'Europe se tient par des liens indissolubles. La France est à la tête de la chaîne et du salut de l'Europe dépend le salut des libertés de l'Europe entière. D'ailleurs, l'égoïsme ne profite ni aux individus ni aux peuples, et c'est une mauvaise politique que celle qui fait abandonner ses amis de peur de déplaire à ses ennemis. La politique criminelle est la pire de toutes ; elle donne du courage à ceux qu'on devrait intimider.

Terminons par la citation d'un passage qui laisse, ma foi, très perplexe quant au sentiment du respect dû aux traités, chez les puissants du monde.

On se fie sur un traité signé par toutes les puissances ; mais les différents Etats ne sont jamais retenus par la froide observation des traités ; c'est la force irrésistible du moment qui les allie ou les divise.

AVRIL

Avril, c'est le réveil, l'espoir de toutes choses, Le soleil, le ciel bleu, reviennent pour longtemps Et les boutons naissants nous prédisent les roses. La nature a rouvert toutes ses bouches closes Et dit, dans sa promesse : Avril est le printemps. Chaque plante frissonne à ce souffle de vie, Chaque brin d'herbe aspire aux rayons chauds du [jour] S'échappant du bourgeon, la feuille se déploie Et de son disque vert étale le contour.

L'hirondelle bâille auprès de la fenêtre, Le lézard, frétillant, bondit sur le vieux mur, L'écureuil sort du tronc, escalade le hêtre, Les bosquets ont leurs voix et l'on sent que tout [être] Jouit des dons de Dieu sous ce ciel calme et pur.

L'amour, l'amour aussi, dans sa mélancolie, A de plus doux transports, d'autres épanchements ; L'âme a plus de soupirs, le cœur a plus de vie ; Quand reviennent les fleurs, plus doux sont les [serments].

Et voyez ce vieillard à la pâle figure Qui fut, durant l'hiver, souffrant à son foyer, Son front nu se déride ainsi que la nature, Il a vu le printemps, sa carrière est plus sûre. Il cherche le soleil pour vivre et s'égayer.

Tout, sourit à nos yeux, tout se pare et s'anime, L'espérance se lit partout où paraît une fleur ; Tout reflète le ciel et, d'un accord sublime, Chante le Créateur !

L. M.